

# Missions pédagogiques

## GENERALITES

La pratique musicale est une activité éducative qui permet d'acquérir dans le plaisir d'une activité de loisir un certain nombre de notions indispensables à l'épanouissement de chacun.

Fiers d'une double appartenance aux filières de l'Education et de la Culture, les enseignants de l'Ecole de Musique vont développer un potentiel de concentration et de travail, apporter des références culturelles, coordonner l'activité corporelle avec la pensée et les émotions et aider à créer une écoute efficace dont le profit dépasse le cadre musical.

Pour cela les élèves doivent pouvoir se développer dans un cadre efficace dont nous allons ici tirer les grandes lignes.

Tout d'abord, l'élève doit pouvoir travailler dans des conditions correctes. Il doit donc disposer de tout son matériel (pupitre, partition, métronome...) et d'un endroit calme. Comme nous le verrons plus tard, il lui faut aussi du temps, car l'apprentissage de la musique est à la fois quotidien et réparti sur plusieurs années.

Ensuite chaque discipline enseignée à l'Ecole de Musique demande un investissement particulier. Voyons cela plus en détail:

## FORMATION MUSICALE

Pour permettre une pratique instrumentale aisée, l'accent est mis sur la lecture. L'oreille pour autant ne doit pas être négligée.

Notes et rythmes sont primordiaux car faciles à travailler dès la première année à la maison : 5mn quotidiennes apportent plus que ½ heure une fois avant de venir en cours.

Pour le développement de l'oreille, des CD pour s'entraîner à la maison à chanter les chants des livres de FM seront gravés aux élèves. Dans ce but, le professeur de FM demandera à chacun d'amener un cd vierge en cours.

Il est évidemment recommandé que les enfants écoutent régulièrement de la musique. Les choix musicaux doivent se diriger vers des styles de musique permettant un approfondissement par des écoutes répétées. Le rayon de CD « classique » de la médiathèque est évidemment une source de qualité, mais on peut trouver de la musique riche d'enseignement dans d'autres styles et d'autres lieux.

Il faut veiller à ce que chaque enfant vienne au cours avec son matériel complet: Livre de FM, cahier de musique, crayon, gomme...

## **INSTRUMENT**

Quel que soit l'instrument choisi, il faut là aussi préférer la régularité à un travail « en dents de scie ».

Pour les plus débutants, le cours peut être fractionné en plusieurs séances, pour la concentration des plus jeunes, ou pour que la fatigue physique n'engendre pas de défauts dans la tenue par exemple.

Cependant, il ne faut pas perdre de vue que l'un des objectifs que nous nous fixons est de conduire les enfants à une concentration efficace sur une durée plus longue, et que comme en sport, une fatigue raisonnable n'est que le signe d'un bon investissement de l'élève.

Une durée de 2x10 mns quotidiennes permet de régulariser ce travail dès les débuts. Pour augmenter la capacité de travail et de concentration, il faut évoluer au cours de la première année vers 2x15mn, ou par exemple réunir ces deux séances en une seule.

Les parents qui souhaitent assister au cours peuvent être d'une aide précieuse à la maison, pour rappeler un conseil, encourager, ou plus simplement servir de « public », car la musique bien qu'étant une activité personnelle ne trouve son véritable intérêt que dans son partage avec les autres. Petit à petit, l'enfant pourra apprendre à « travailler » seul pour ne plus faire entendre que le résultat de ce travail: le « jeu ».

Pour les parents qui souhaitent plus s'orienter vers une autonomie rapide du travail de l'enfant, il faut surtout veiller à définir avec lui ses plages de travail quotidiennes. Il doit savoir au jour le jour qu'un ou deux moments sont réservés à la pratique instrumentale, tout comme la FM. Constituer un petit emploi du temps peut être très bénéfique.

## **PRATIQUES COLLECTIVES**

Cette dénomination regroupe les activités d'orchestres autant que certains ateliers ou même la musique de chambre que les professeurs peuvent être amenés à organiser.

Fer de lance de notre pédagogie, la pratique collective n'apporte tout son bénéfice et son enthousiasme que si le texte des partitions est bien su, c'est-à-dire travaillé à la maison, ou même en cours avec le professeur s'il le faut. En général plus simples que celles travaillées au cours, ces musiques doivent permettre à l'élève de se sentir à l'aise et de bénéficier de l'effet de groupe. Elles sont aussi l'occasion de mettre en pratique toutes les recommandations faites par le professeur d'instrument si l'élève est attentif.

L'élève va devoir apprendre à se connaître lui-même. Le plus important ne sera pas toujours le résultat sonore en lui-même mais l'évolution et le bénéfice qu'il va en retirer. Pour certains ce sera parfois difficile, pénible comme des séances de rééducation. Ceux qui auront le plus de difficultés sont bien sûr ceux auxquels la musique peut apporter le plus.

Quant à ceux qui n'ont a priori pas de difficultés particulières, la musique va se charger de leur en créer, par son exigence. Ils seront amenés à surmonter des écueils, des échecs peut-être même, inhabituels pour eux, mais qu'ils n'auront pas la chance de dépasser dans d'autres activités.